

Le BNQ publie une nouvelle édition de la norme relative aux matériaux recyclés fabriqués à partir de béton, d'enrobés bitumineux et de briques

Québec, le 27 juin 2024 — Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) publie une révision de la norme BNQ 2560-600 *Granulats – Matériaux recyclés fabriqués à partir de béton, d'enrobés bitumineux et de briques – Classification et caractéristiques* qui permet de classer ces matériaux recyclés et d'en définir les exigences techniques et environnementales. Cette norme est principalement utilisée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures routières.

Cette nouvelle édition remplace celle en vigueur depuis 2002. Entièrement revue par un comité technique formé d'organisations représentatives des intérêts du milieu, selon les principes rigoureux établis en matière de normalisation consensuelle, cette mise à jour reflète toutes les évolutions réglementaires, normatives et techniques, et tient compte des commentaires émis par les utilisateurs de la norme.

La norme BNQ 2560-600 a pour objet de classer et de préciser les caractéristiques physiques, chimiques, intrinsèques, de fabrication et complémentaires relatives aux matériaux recyclés et s'applique à des matériaux recyclés qui sont fabriqués à partir de béton, d'enrobés bitumineux et de briques d'argile provenant des chantiers de construction ou de démolition, des centres de tri de débris de construction ou de démolition, ou d'autres producteurs de matières granulaires résiduelles. La norme s'applique aux matériaux recyclés pouvant contenir ou non une partie de granulats naturels qui proviennent des carrières, des sablières ou des infrastructures existantes.

« En assurant la qualité des granulats et des résidus recyclés, cette norme améliore la confiance des utilisateurs et des donneurs d'ordres tels que le ministère des Transports et de la Mobilité durable tout en permettant aux entreprises de recyclage de matériaux secs de positionner favorablement leurs produits. La norme récemment révisée reflète bien les besoins du marché grâce à son contenu amélioré et intègre les nouvelles connaissances du domaine dans un esprit d'économie circulaire. »

- Isabelle Landry, directrice principale du BNQ

« RECYC-QUÉBEC a activement participé à l'élaboration de cette norme dès le début. Nous croyons que cette mise à jour maximisera l'utilisation des agrégats recyclés dans l'industrie en permettant aux fournisseurs et aux demandeurs de parler le même langage. En agissant en amont et en outillant les acteurs, nous facilitons le passage à l'action pour une gestion plus durable des résidus. En fin de compte, cela contribuera à détourner ces matières de l'enfouissement. »

- Nicolas Bellerose, conseiller en environnement chez RECYC-QUÉBEC

« L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) est partie prenante du virage durable dans le secteur génie civil et voirie. La révision en profondeur de cette norme devrait encourager et faciliter l'utilisation de matériaux recyclés. En adhérant au principe d'économie circulaire, les entrepreneurs démontrent publiquement leur engagement environnemental. »

- Marc Joncas, président de l'ACRGTQ

Publication d'un modificatif et reconduction de la norme BNQ 2560-114 *Travaux de génie civil – Granulats*

Le BNQ a également publié en avril 2024 un modificatif à la norme BNQ 2560-114 *Travaux de génie civil – Granulats* suivi d'une reconduction. Ce document constitue l'autre norme principalement utilisée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures routières.

Publiée pour la première fois en 2002, cette norme a été élaborée en concordance avec les exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) notamment en ce qui concerne les caractéristiques intrinsèques, physiques et de fabrication des matériaux granulaires utilisés dans les travaux routiers. La norme a fait l'objet d'une révision en 2014 et les modifications faites en avril 2024 permettent maintenant son alignement avec les évolutions scientifiques et techniques dans le domaine.

La norme BNQ 2560-600 *Granulats – Matériaux recyclés fabriqués à partir de béton, d'enrobés bitumineux et de briques – Classification et caractéristiques* est disponible dans le site Web du BNQ :

<https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/genie-civil-et-infrastructures-urbaines/granulats-materiaux-recycles-produits-a-partir-de-residus-de-beton.html>

La norme BNQ 2560-114 *Travaux de génie civil – Granulats* est disponible dans le site Web du BNQ :

<https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/genie-civil-et-infrastructures-urbaines/travaux-de-genie-civil-granulats.html>.

À propos du BNQ

Le BNQ, une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : [bnq.qc.ca](https://www.bnq.qc.ca)

-30-

Information :

Alexandrine Huot

Bureau de normalisation du Québec

medias@bnq.qc.ca